

FRANCE.—Le bruit court, et cette nouvelle nous arrive de Londres que notre président Louis-Napoléon Bonaparte aurait demandé et obtenu la main de la fille du roi de Suède, âgée de 19 ans. La mère de Louis Bonaparte, la reine Hortense, était sœur d'Eugène Beauharnais, et la reine de Suède, mère de la fiancée, est fille du même Eugène Beauharnais. Par conséquent, Louis Bonaparte est cousin germain de la reine de Suède. Son mariage avec la fille de celle-ci n'a donc rien de bien invraisemblable. Son aide-de-camp et son confident le plus intime, M. de Persigny, est parti dernièrement pour remplir une mission restée secrète auprès de l'une des cours du Nord. D'un autre côté, la marquise de Douglas, fille de la grande duchesse de Bade, et cousine de Louis Bonaparte, vient d'arriver à Paris, et le président a quitté aussitôt le château de St-Cloud pour venir recevoir sa parente à l'Élysée. Ces voyages de confidentiels et de parents princiers semblent donner quelque valeur aux bruits d'alliance matrimoniale révélés à Londres. Les divers partis se sont émus de ces bruits, et se rappellent que le prince de Leuchtenberg, frère de la reine de Suède, a épousé une fille de l'empereur de Russie. On en conclut que, si Louis Bonaparte obtient la main de la fille du roi de Suède, c'est avec l'appui de la Russie, et que cette double alliance conjugale et politique donnerait à ses prétentions impériales une base et une portée qui leur ont manqué jusqu'à présent. Ces conclusions ne seraient certes pas sans quelque logique. Mais comment croire que le czar Nicolas, ce soutien fanatique de la légitimité, renierait cette religion et prêterait les mains à une restauration impériale? Au lieu de faire des conjectures à perte de vue, le plus sage est donc de laisser aux événements le soin de débrouiller ces mystères.....

—On lit dans l'Univers : La soumission des Hongrois était prévue ; les matadors du parti révolutionnaire pouvaient seuls s'imaginer que l'insurrection magyare triompherait des forces réunies de la Russie et de l'Autriche. Cependant, ce dénouement, que l'on attendait, que l'on sentait inévitable et prochain, a causé une sensation profonde ; les démagogues sont frappés de stupeur, et les hommes d'ordre, loin de se réjouir, comme on les en accuse, ne peuvent se défendre des plus graves préoccupations. C'est que la cause hongroise, bien que confondue par ses principaux représentants et par les circonstances, avec la cause de la démagogie, s'appuie, à certains égards, sur les principes les plus légitimes et touche aux intérêts les plus élevés. En effet, il ne faut pas voir seulement dans les Magyars les hommes qui voulaient tenir sous le joug les Croates, les Valaques, etc. ; il faut y avoir aussi ceux qui revendiquaient leur indépendance nationale, ceux qui refusaient à la camarilla de Vienne le droit d'annuler les conditions de leur accession à l'Empire d'Autriche et de transformer leur pays en départements autrichiens.

Cette cause où le vrai et le faux étoient mêlés, où les mêmes hommes qui s'armaient au nom de la liberté voulaient rester oppresseurs, offrait, sans doute, de grands obstacles à une solution pacifique. Cependant la guerre n'était inévitable. La nature des prétentions et des intérêts en lutte indiquait, elle-même, les bases d'une transaction, et les embarras des différents partis semblaient devoir rendre cette transaction facile. Mais la révolution est intervenue dans le débat, elle s'est prononcée pour les Magyars ; ceux-ci ont accepté son concours et ils ont été perdus. Leur admirable courage n'a pu que faire peser sur eux des désastres plus longs et plus irréparables.

Maintenant le sort de la Hongrie est entre les mains de l'empereur Nicolas. On dit qu'il sera généreux. Il pourra l'être pour les hommes isolés ; il ne le sera pas pour les institutions, c'est à dire pour le pays lui-même. Plus la Hongrie s'est montrée, redoutable, moins on songera à lui donner une organisation assez indépendante, assez nationale pour lui permettre de fermer promptement ses plaies. On ne voudra pas qu'elle redevenue assez forte pour recommencer la lutte. Il serait périlleux de se faire illusion sur ce point. Dans ce combat, provoqué par le radicalisme, on compte plusieurs vaincus, et l'Autriche est du nombre ; mais il n'y a qu'un vainqueur : c'est la Russie. Elle fera certainement un sort qui sera triomphal pour elle. Nous ne prétendons pas qu'elle réclamera telle ou telle province, qu'elle agrandira son territoire ; ce serait là pour elle un avantage sans portée. Son ambition est tout à la fois plus grande et plus facile à satisfaire. Elle voudra consolider la prépondérance qu'elle vient de conquérir ; elle domine maintenant l'Empire ottoman ; elle va maintenant tendre son protectorat non seulement sur les Slaves autrichiens mais sur tout l'Empire d'Autriche, et par conséquent sur l'Allemagne. Ce but, qu'elle a longtemps rêvé, la révolution vient de lui permettre de l'atteindre. C'est là, jusqu'ici, le seul résultat durable de tous les désordres que la démagogie a suscités depuis dix-huit mois. Quant à la France, que fera-t-elle ? Des notes diplomatiques, peut-être. Grâce à la révolution, c'est tout ce qu'elle peut. Il vaudrait mieux qu'elle ne fit rien.

CHRONIQUE DES MELANGES RELIGIEUX.

FAITS, GENTES ET CAUSERIES. IMMIGRATION.—Au 31 août, il était arrivé à Québec 24,000 émigrés ; ce qui donne sur 1848 une augmentation de plus de 10,000 émigrés. L'ESCLAVAGE.—Le Globe de Toronto dit que ceux qui sont en faveur de l'esclavage sont toujours à citer le nègre Levi, esclave de Henri Clay, et que l'on a si fort attaché à son maître, que, celui-ci lui donna-t-il la liberté, Levi le refuserait, se trouvant si bien en esclavage. Pourtant on rapporte (et cela se dit tout haut) que dernièrement Henri Clay rendu à Newport appela en vain son fidèle esclave ; Levi s'était fait rare ; il avait probablement gagné la terre libre du Canada ! ECONOMIES.—Il est vraiment satisfaisant d'apprendre que, si la commission d'enquête sur le pénitencier a coûté au pays £3,000, ses services produisent déjà des résultats magnifiques. Au lieu de la dépense ordinaire de £16,000 par an pour ce pénitencier, il ne faut cette année que £11,000 ; ce qui fait de suite pour 12 mois une économie de £5,000. Que vont dire de cela les adversaires du gouvernement actuel ? MEGANTIC.—Le Morning Chronicle de Québec pense que le Comité de Mégantie, va bientôt avoir à se choisir un nouveau représentant ; se sera sans doute un libéral ? L'INDENNITE.—La commission pour l'indemnité pour les pertes de 1837 et 38 siège à Chambly depuis samedi dernier. ENTREPRISE SUR L'OTTAWA.—Il paraît qu'il va être

construit sur l'Ottawa un steamer pour naviguer entre les Rapides du Calumet et les Allumettes. Bravo ! RELIGION AUX ETATS-UNIS.—Le Presbyterian Advocate dit qu'il y a aux Etats-Unis 1,199,700 catholiques, 907 églises catholiques et 917 prêtres catholiques. Il ajoute qu'il y a en tout 22,508 Prêtres et Ministres aux Etats-Unis.

UNE MORT.—Il vient de décéder à la Nouvelle-Orléans M. Claude Français, Prêtre Catholique. Il est un des premiers Prêtres qui aient accompagné Mgr. Bruté dans le Diocèse de Vincennes.

CHOLERA.—C'est pour la dernière fois, je l'espère, que ce mot de choléra revient sous ma plume, et c'est pour annoncer encore que ce terrible fléau n'existe presque plus dans le pays. S'il ne recommence pas ses ravages, il n'en sera plus question dans cette chronique.

RELACHE.—Le Steamer Hibernia, parti pour Liverpool, a dû, à 600 milles en mer, relâcher à St. Jean, N. B., pour y réparer les avaries qu'il a essuyées à son dernier voyage. Ses malles et passagers ont dû partir par le Canada.

CHEMIN DE FER.—La corporation de London, H. C., vient de donner sa garantie pour £20,000, afin d'aider à la construction du grand chemin de fer de l'Ouest.

NOUVELLE-ECOSSE.—Les journaux de la Nouvelle-Ecosse rapportent, que les récoltes y sont magnifiques. A l'exception de l'avoine qui ne promet pas beaucoup, et du foin qui est la moitié moins abondant que les autres années.

CONVERSIONS EN CHINE.—Bien que ma chronique ne doive s'étendre d'ordinaire qu'à l'Amérique, je crois pourtant devoir signaler le fait suivant qui est raconté dans les derniers journaux d'Europe. Six chinois viennent d'être trouvés coupables de piraterie, et ont été condamnés par les autorités à être exécutés. Les Missionnaires catholiques se sont de suite transportés auprès d'eux, et au bout de 12 jours ils ont pu leur administrer le baptême. Les nouveaux Chrétiens ont été exécutés le même jour.

SYRACUSE.—L'Etat de New-York vient d'avoir à Syracuse une exposition splendide des produits de son agriculture. Henri Clay s'y trouvait, ainsi que M. Fillmore le Vice-Président des E. U., M. Walker de l'Utica, l'hon. A. N. Morin, le Dr. W. Nelson, le Rév. M. Desautels de St. Hyacinthe, M. Leclerc de St. Hyacinthe, et M. Evans nommé un des juges de l'exhibition, à la quelle assistaient, pense-t-on, 100,000 étrangers.

SARIS.—Le Pilot annonce, qu'il vient d'être fait à la Douane de Montréal une saisie de fourrures, et il espère que les officiers de douane feront leur devoir. Car il faut, dit-on avec raison, que l'honnête marchand soit protégé, et que le revenu n'éprouve pas de pertes.

HORTICULTURE.—Jeudi et vendredi, a eu lieu, sur le terrain des St. Sulpice à la Montagne, l'exhibition annuelle de la société d'horticulture de Montréal. Tout le monde s'accorde à en faire beaucoup d'éloges. Bien que quelques personnes croient que cette exhibition n'ait pas été aussi considérable que l'an dernier, — On parle aussi avec le plus grand avantage du Bazar de fleurs tenu par les Dames, qui ont, dit-on, vendu une immense quantité de bouquets. Le tout s'est terminé par l'ascension de plusieurs ballons, qui se sont élevés à une hauteur considérable.

LORD ELGIN.—Lord Elgin a dû rester à Niagara jusqu'à hier ; on ne sait pas s'il ira de suite à Hamilton qui l'invite à la visiter, ainsi que plusieurs autres endroits importants. Il paraît toutefois certain que S. E. reçoit partout un accueil magnifique, et qu'elle se propose d'assister à l'exhibition d'agriculture qui aura lieu prochainement à Kingston.

M. J. S. R.—Ce monsieur est l'employé du gouvernement qui n'a pas craint de dire qu'il fallait pendre Lord Elgin et ses ministres. et qui, après la dernière attaque sur la maison de l'hon. M. Lafontaine, engageait les amis à y retourner. Le Pilot, la Minerve et presque tous les autres journaux libéraux du pays demandent à grand cri que justice soit faite de M. Lee et qu'il soit congédié. Il est à espérer que le gouvernement se rendra à cet appel, afin que, des actes aussi immoraux et irrévérents que ceux rapportés plus haut reçoivent ainsi de suite un juste châtement.

DERNIERES NOUVELLES DE LORD ELGIN.—Lord Elgin est reçu dans le District de Niagara avec enthousiasme et empressement. Il a visité le canal Welland et s'est rendu chez M. Thompson, M. P. P. La ville de Dundas l'invite à passer dans son enceinte, et sans doute que S. E. s'y rendra, afin de pouvoir en même temps profiter de la somptueuse hospitalité de M. Notman, M. P. P.

LAC ST. PIERRE.—Le Pilot dit que le chemin droit du Lac St. Pierre ne se complète pas, et qu'il ne faudrait que £25,000 pour le compléter, et faire profiter les quelques £70,000 déjà employés à cet important ouvrage. On croit qu'aussitôt que les finances le permettront, qu'on verra à finir cette amélioration.

LA POLICE.—La police de cette ville est fort active en ce moment. La Minerve d'hier dit en effet, que, dans cinq jours de temps, de mercredi à lundi, il a été fait à Montréal 79 arrestations ! c'est un état de choses peu rassurant, et qui parle peu en faveur de la moralité publique.

BARREAU.—Il est arrivé samedi cinq avocats de Québec pour assister au Conseil général du Barreau du B. C., qui a dû se tenir en cette ville le même jour. Trois-Rivières en avait envoyé trois. TRÉPASSÉ ET DAMNÉ.—La Minerve publie depuis deux numéros des dialogues infernaux en réponse aux articles infâmes, impies et immoraux du Trépassé de l'Avenir. C'est à la fois mordant, amusant et grave. La vérité est dite sans crainte ni ménagements. Il serait à désirer que les Melanges du Journal de Québec, l'Ami de la Religion, le Canadien et l'Echo des Campagnes les reproduisissent. Libre à l'Avenir et son adjoint de les publier à leur tour.

J'aurais bien à vous parler de plusieurs autres choses ; mais en vérité je crois que voilà le plus nouveau, le reste donc à bientôt.

CHARLES-EDOUARD.

UN DIABLE DÉNICHIÉ.

En répondant, vendredi, aux taquineries du Montréal Gazette, nous insinuâmes qu'un Diable visitait un certain Bureau et affectait l'esprit du gentilhomme qui y écrit. Nous avions parfaitement deviné. La petite niche que nous avons faite à l'esprit malin, l'a fait se démasquer complètement. Laissons soudainement son langage pieux, il n'a pas tout à fait juré comme un diable, mais il nous a traités de chiens pendus (hang-dog) et il

à fait entendre entre ses dents quelques rauques grognements contre les Jésuites. Nous plaignons le sombre Empire quand ce garnement y retournera. Il soufflera l'émeute, peut-être même embrasera-t-il le journal infernal. Pour nous, nous n'insisterons pas à lui faire montrer ses cornes, nous nous contentons d'avoir vu sa queue de serpent. Heureux d'avoir déniché ce diable, qui voulait nous gogner, et de l'avoir fait rire tout jaune, nous dirons quelques mots à ceux qui méritent qu'on leur parle sérieusement.

L'Eglise Catholique ne cherche pas les ténébreux. Depuis dix-huit siècles elle est en évidence comme une ville bâie sur le haut d'une montagne. Elle n'a pas besoin pour se soutenir d'un faux merveilleux, puisqu'elle a pour elle des millions de miracles bien constatés.—La Démarche dont le Montréal Gazette veut s'emparer pour faire du fanatisme, renferme une complète réfutation de ses insinuations, puisqu'elle prouve que les Chefs de l'Eglise ne souffrent pas la pitié mal déguisée des ignorants, mais qu'ils prennent les moyens de démasquer le mensonge.—Finalement, si le prétendu Ange n'est qu'un diable, il sera déniché comme l'a été l'autre.

LE PILOT DE MONTRÉAL.

Le Pilot du 13 contient, dans un excellent article sur la liberté et les droits égaux auxquels le nègre a droit aussi bien que tout autre homme en Canada, se récrie contre les signataires d'un document provenant de certains habitants de Chatham et qui demande que les nègres soient séparés des blancs ; car, selon eux, les nègres qui viennent parmi nous n'appartiennent à une race qui doit être séparée de la race blanche. Nous ne pouvons que concevoir jusqu'ici dans ce que dit le Pilot.

Mais il ajoute : "Ceux qui s'opposent à l'introduction des nègres parmi eux ont également droit de dire au Canadien-Français : Vous êtes insouciant et impraticable."... et aussi l'empêcher de s'établir sur leurs terres." Ce raisonnement est bon ; mais ce que nous ne comprenons pas, c'est que le Pilot vienne insinuer que les Canadiens-Français sont insoucients et impraticables. Nous repoussons ces appellations injurieuses, comme, contrairement à la vérité. Le Pilot aurait dû dire des Canadiens-Français : "Vous parlez le Français, voilà pourquoi nous ne voulons pas vous laisser établir parmi nous comme les habitants de Chatham disent aux nègres : "Vous êtes noirs, vous devez donc vivre hors de notre société." Mais porter contre les Canadiens-Français l'imputation d'insouciance et d'impraticabilité, c'est un peu fort de la part du Pilot. Nous aimons à croire que c'est un lapsus Calami, et que le Pilot avouera franchement que, dans cette circonstance, il n'a pas voulu plus que de continuer porter une accusation contre nos compatriotes. Nous attendons sa réponse. (Communiqué.)

—Dimanche 16 septembre, Mgr. l'Evêque de Martyropolis a conféré, dans la chapelle de la Providence, le sous-diaconat à MM. Eugène Gauvin et Julien Watier.

MM. Armour et Ramsay, libraires bien connus de Montréal, ont eu l'obligeance de nous envoyer six exemplaires de petits traités latins à vendre à leur librairie. Ces petits traités sont : Le 2<sup>e</sup> Livre de Quinte Cicero ; les Géographiques de Virgile ; le traité de l'Amitié, de Cicéron ; la vie d'Agricola, par Tacite ; le IV liv. des Commentaires de César, et un choix des vies de Cornelius Nepos. Ces petits livrets sont cartonnés et parfaitement bien imprimés.

—Nous avons reçu le Prospectus d'un nouveau journal que l'on se propose de publier, à Montréal, en langue anglaise. Il aura pour titre : British American Chronicle. Nous ignorons à quelle section des partis politiques il doit appartenir. La Minerve dit qu'il avouera la cause de la Ligue.

On lit dans l'Avenir :

"Les MELANGES RELIGIEUX pour leur part lancent leurs foudres de papier sur tous ceux qui parlent de démocratie, de libre examen, de liberté de pensée, et de tout ce qui sort en un mot du grand et progressif système gouvernemental de la PRÉFROCRATIE !"

On lit encore dans l'Avenir... DIX-HUIT grandes colonnes, au moins d'un article interminable signé "TRÉPASSÉ". C'est une revue rétrospective et actuelle des méfaits et délits du clergé de tout temps, de tous pays, de tout ordre, et de tout rang !—Nul doute que "la vérité, la bonne foi, la justice et la plus rigoureuse impartialité" ne président à cette édifiante élaboration.—Nous pourrions en dire notre sentiment dans le prochain numéro.

Mgr. de Montréal est gravement malade, depuis quatre jours d'une inflammation de poudrons. Les médecins n'auraient rien de sinistre.

Plusieurs articles renvoyés faute de place.

EXTRAITS DE JOURNAUX.

—Les Tories de Toronto viennent de faire poser sur les murs de la ville des placards, dont voici un échantillon :

"C'est sous le prétexte de recevoir Elgin qui récompense les rebelles, que des centaines d'égorgeurs armés ont été soudoyés pour envahir Toronto le jour de son arrivée, massacrer les loyaux habitants, et détruire leur demeures et propriétés.... Armez-vous ! Armez-vous ! Accourez des campagnes, accourez de la ville pour protéger vos personnes et vos propriétés, vos femmes et vos petits enfants, contre Elgin et les cruels assassins qui vont proclamer de pareils placards ? C'est ce que nous saurons avant peu. Minerve.

LE PÈRE MATHREW.—L'apôtre de la tempérance a fait lundi ses adieux à la population de Boston, où il a terminé, quant à présent du moins sa propagande. Une foule considérable se pressait dans le vaste enceinte des Commons, où plusieurs discours ont été prononcés. Nombre de personnes ont encore pris, à cette occasion, l'engagement de tempérance. Le père Mathew doit partir samedi pour Lawrence. Moniteur Canadien.

MORT DE MENEZES-ALL.—On lit dans le Courrier de Mar seilles : "Nous apprenons d'Alexandrie que Ménézes-All y est décédé le 2 août dernier, dans sa quatre-vingt-troisième année. Ses obsèques ont eu lieu deux jours après, au Caire, où ses dépouilles reposent aujourd'hui sous la coupole de la magnifique mosquée construite par lui."

OR CALIFORNIEN.—D'après un relevé officiel, la valeur totale du mineral californien déposé à la monnaie des Etats-Unis, du 1er janvier au 31 août de cette année, s'éleva à \$1,916,532, dont \$176,918 seulement à la Nouvelle-Orléans, et le reste à Philadelphie. En ajoutant à cette somme \$44,177 déposés l'année dernière, la valeur totale de l'or importé jusqu'ici de Californie, s'éleva à \$1,960,715.

Le nombre des pièces de \$1, en or frappées jusqu'au 1er septembre est, d'après le même relevé, de \$695,766. Courrier des E. U.

UN OURS POLAIRE, tué au Labrador, ou plutôt sa peau empaillée, vient d'arriver à Halifax à bord du navire Lord Esomouth. Il est blanc comme neige, a seize pieds de long, et est gros à proportion. Il possédait, dit-on, seize quintaux. Trouvé à la nage, il fut poursuivi jusqu'à terre, et fut percé de seize balles avant de tomber.

ILE DU PRINCE EDOUARD.—Il s'organise une association à Charlottetown pour émigrer en Californie.

[N<sup>o</sup> 32.]

Autre cas sévère d'Asthme, dans le New Hampshire, guéri par le baume du Dr. Wistar.

M. W. Fowle écrit ainsi.—Chr. Monsieur, étant depuis longtemps tourmenté d'un asthme de la nature la plus sévère, et ayant essayé différents remèdes, tous sans aucun effet, j'ai acheté de votre agent, A. Rowe, un bouteille Baume de Coris Sauvages, qui m'a beaucoup soulagé. J'ai continué d'employer le même remède chaque fois que la maladie a recommencé, et j'ai trouvé qu'il soulage, toujours quand rien autre chose ne le peut faire ; et de plus je n'ai aucun doute que si j'avais eu le Baume de Coris Sauvages dans les premières périodes de la maladie, j'en serais tout à fait guéri. Je le recommande avec assurance comme un remède spécifique pour toute affection de poudrons. BENJAMIN ROBINSON.

New Hampton, le 5 Avril, 1846. Toute bouteille qui ne porte pas sur l'enveloppe la signature de I. BUTTS, doit être réputée fautive.—Prix, une piastre la bouteille ou six bouteilles pour cinq piastres.

A vendre à Montréal par Wm. Lyman et Cie, et par John Carté et Cie, rue St. Paul ; aussi par Alfred Savage et S. J. Lyman Cie, Place d'Arme.

COLLEGE DE ST. HYACINTHE.

Entrée des Elèves aura lieu mardi 25 du présent mois. Les élèves qui ne se rendent pas au jour fixé, et qui n'auront pas fait agréer les raisons de leur retard seront exposés à ne plus trouver de places. St. Hyacinthe 15 septembre 1849.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE.

Montréal 8 Septembre, 1849.

AVIS est par le présent donné, que les Terres de la Couronne ci-après spécifiées, situées, dans le comté d'Ottawa, dans le Bas-Canada, seront, à compter du VINGT DEUXIEME OCTOBRE, prochain, à vendre aux conditions énoncées dans l'avis publié sous la date du Deux Mars 1849, et au prix mentionné ci-bas, par l'Agent Local, JOHN LYMAN, à l'Île des Allumettes, auquel l'on devra s'adresser.

- Prix de vente :—Trois Chelins Parre. Township de Chicster. Rang 1er, Lots A, 1 à 9, 11 à 22, contenant depuis 68 à 161 acres. " 2me, Lots A à D, 1 22, 27 à 52 contenant depuis 38 à 171 acres. Aussi le résidu de la partie nord, ou 89 acres des lots divisés Nos. 23 à 26. " 3-me, Lots A, B, C, 1 à 48, contenant depuis 43 à 146 acres. " 4-me, Lots, 8 à 46, contenant depuis 47 à 95 acres. " 5-me, Lots 44 à 50, contenant depuis 50 à 114 acres. " 6-me, Lots 27 à 52, contenant depuis 51 à 158 acres. " 7-me, Lots 1 à 50, contenant depuis 6 à 100 acres. Township de Sheen. Rang 1er, Lots 1 à 27, contenant depuis 100 à 142 acres. " 2me, Lots 34 et 35, dans l'Est, 50 acres chaque. " " Lots 36 à 50, contenant depuis 100 à 260 acres. Rang 3-me, Lots 53 à 68, contenant depuis 80 à 122 acres. " 4-me, Lots 52 à 56, 69 à 79, contenant depuis 46 à 247 acres. " 5-me, Lots 1 à 56, contenant depuis 100 à 194 acres. " 6-me, Lots 1 à 6, 14 à 56, contenant 100 acres chaque ; 7 à 13 contenu inconnu. Township de Waltham. Rang A Lots B. 1 à 8, contenant depuis 41 à 200 acres. " 1er, Lots 1 à 18, 23 à 14, contenant depuis 43 à 144 acres. " 2me, Lots 1 à 50, contenant depuis 52 à 162 acres. " 3-me, Lots 1 à 49 do. 100 à 162 acres. 10 sept.—uv.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE.

Montréal, 3 août 1849.

Les individus, qui ont des locations de terres, soit comme concessionnaires primitifs ou comme leurs légataires héritiers ou substitués, et qui n'ont pas encore en leurs paiements, sont par le présent notifiés que conformément à la 5e. clause de l'Acte des terres, passé dans la dernière session de la législature, toutes terres, dont l'octroi donnait droit à des honoraires, lesquels honoraires seraient maintenant dus ou sur les quelles il y a encore à remplir des conditions d'établissement, ou dont l'exécution des conditions d'établissement n'est restée à être prouvée, seront considérées et reprises, à moins que tels honoraires ne soient dûment payés, et que telles conditions d'établissement ne soient remplies, et que l'exécution de celles-ci ne soient prouvées à la satisfaction du gouvernement, le TRENTEIEME jour de MAI de l'année 1851. Les honoraires devront être payés et la preuve de l'exécution des conditions d'établissements devra être filée dans le Bureau du Commissaire des Terres de la Couronne. Montréal, 7 août 1849.

AVIS PUBLIC.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE, Montréal, 3 août 1849.

AVIS PUBLIC est par le présent donné à ceux qui sont en terres soit pour des Terres du Clergé ou autres terres Papiques, que s'ils ne payent au moins un des versements dus avec intérêt, dans le cours de six mois à compter de ce jour, leurs terres seront alors reprises et mises en vente publique conformément aux dispositions de l'Acte 12 Vic. ch. 1.

Et avis est de plus donné à ceux qui doivent pour des terres publiques en général, qui suivent les dispositions du dit Acte, leurs terres seront sujettes à être reprises et offertes en vente, s'ils ne payent chaque année au moins un des versements requis, avec intérêt.